



## **DECLARATION UE DE CONFORMITE**

Le fabricant, l'importateur ou tout autre responsable de la mise sur le marché :

**NOVATRADE SAS**  
5b rue des Cigognes, 68590 Rorschwihr - FRANCE

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

### **NOVA C145**

- est conforme au modèle ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type, aux dispositions du règlement UE 2016 / 425 du parlement européen et du conseil du 03/03/2016 et abrogeant la directive 89/686/CEE du 21 décembre 1989 (pour les équipements de protection individuelle visés à l'article 8-3) et aux normes nationales transposant les normes harmonisées :

**EN 420 : 03 +A1 : 09, & EN 388 : 16,**

Et,

- est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation **UE de type N° IN G-160-00523-18 - OC – UE**, délivrée par l'organisme notifié :

**CIMAC**

LABORATORIES  
Via Aguzzafame, 60/b  
I-27029 Vigevano (PV)

Cet EPI de catégorie II a également fait l'objet d'une procédure de contrôle qualité et bénéficie d'une mesure de traçabilité définies suivant le module D du règlement UE 2016-425 par l'organisme notifié AFNOR 1998/10939/011, certification 0333.

Fait à Rorschwihr, le 19/07/2019

Signature :

*Delphine SAINT-CIRGUE*

[www.novatrade.fr](http://www.novatrade.fr) - [dsc@novatrade.fr](mailto:dsc@novatrade.fr)